

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2015

Nombre de Conseillers en exercice	: 15	L'an deux mil quatorze, le dix-neuf janvier, à 18 H 00,
présents	: 14	le Conseil municipal de la Commune de SAINT-BRICE,
votants	: 14	dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
		à la Mairie, sous la présidence de M. TESSENDIER Jean-Claude – Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 17/11/2014.

Présents (14) : M.TESSENDIER (Maire), Mme BOUILLON, Mme MACHET, M.TRICOIRE et M. BOURINET (Adjoints au Maire),
Mme ANDRIAMASOANDRO, Mme ROUBY, Mme SAVARIAU, Mme GABORIT, Mme FABOT, M.BIROLLEAU, M.OUVRARD, M. JUILLET, M. RAINAUD (Conseillers municipaux)

Absent (1) : M. BOISSEAU

Mme BOUILLON Martine est élue Secrétaire.

- Compte rendu du 25/11/2014 : approbation du Conseil.

1 - NOUVEAUX TARIFS HIVER DE LA SALLE DES FETES

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal de la nécessité de fixer un tarif hiver de la salle des fêtes. Il est proposé :

- pour les habitants de la commune : du 1^{er} octobre au 31 mars (dans le cas où le chauffage fonctionne) le tarif de 200 € (les deux jours de week-end) et le tarif de 125 € (1 jour en semaine)

- pour les personnes hors commune : du 1^{er} octobre au 31 mars (dans le cas où le chauffage fonctionne) le tarif de 300 € (les deux jours de week-end) et le tarif de 175 € (1 jour en semaine)

Les autres tarifs, en dehors des périodes de chauffage, restent inchangés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Décide d'approuver ces tarifs hiver à compter du 1^{er} février 2015 et que le règlement intérieur prenne en compte ces modifications.

2 - VENTE DE PARCELLES DE LA COMMUNE A MONSIEUR GRANIER

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal de la vente, par la commune, à hauteur de 200 Euros, à Monsieur Patrice GRANIER demeurant 8 chemin d'Uffaut à Saint-Brice (propriété cadastrée section AP 307-309 lieu-dit Bois Piron), des parcelles suivantes :

- AO 219 (de 11 m2)

- AP 714 (de 7 m2).

Il précise qu'une enquête publique a eu lieu, en son temps, dans le cadre de cette cession.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Décide d'approuver cette vente et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à cette affaire, Monsieur Patrice GRANIER devant s'acquitter de tous frais d'actes concernant cette affaire.

Questions diverses :

- Présentation, par M. Pierre VIGOUROUX d'une maquette de démonstration du site internet :
 - . site non limité dans son arborescence : menus, sous-menus,...
 - . page : accueil
 - vie municipale
 - vivre à Saint-Brice
 - actualités
 - contacts et journal municipal en format PDF
 - . liens permettant de naviguer facilement sur le site
 - . accessible aux malvoyants et aux non-voyants (avec le logiciel adapté)
 - . formulaire d'accès sécurisé par un code.

Site dynamique, vivant, évolutif adapté à tous les écrans mobiles.

- Gestion du cimetière : présentation par M. Yves TRICOIRE :
 - . proposition de règlement au prochain conseil
 - . rencontre avec la bâtiments de France : le cimetière se situe dans le périmètre de l'église, classé monument historique
 - . choix des tarifs, de la durée des concessions au prochain conseil.
 - . 2 catégories sont proposées par Mme ROUBY : 40 ans et 60 ans
 - . renseigner le formulaire pour le prochain conseil.
- Edition définitive du règlement intérieur du Conseil Municipal : adoptée
- Assainissement : avancée des travaux : la commission travaux se réunit avant la fin mars.
- Moto-Cross : rencontres (propriétaires, riverains, élus) : nuisances lors des entraînements ou occupation du terrain par des personnes individuellement. Mise au vote : le Conseil se prononce contre la demande de M. BARRET.
- PAVE : mise en accessibilité des locaux municipaux pour les personnes à mobilité réduite.
- Demande de Mme HEBERT pour attribuer un nom de rue « Céline PIERRE » : jusqu'à présent et sur décision des Conseils Municipaux précédents, les rues portaient des noms de lieux-dits. La demande de Mme HEBERT pourrait être réexaminée à l'occasion de la création d'une nouvelle rue dans un lotissement par exemple.
- Avertisseur de fumée : M. BOURINET se rend en réunion prochainement pour recueillir des informations auprès des pompiers.
- Voir possibilité de mutualiser l'achat des poubelles aux normes → 2016 : à voir avec CALITOM.
- Cuve GNR (gasoil non routier pour véhicules agricoles) ; ce gasoil est détaxé (autour de 70 centimes le litre). La cuve actuelle n'est pas aux normes : achat d'une cuve à mettre au prochain budget : à étudier par la commission de travaux.
- Eclairage : décorations de Noël : usure, remplacement : coût non négligeable (coût annuel : environ 1000 €). Proposition de M. BIROLLEAU : encourager les habitants à décorer leur jardin ou leur maison.
- Mauvaise connexion internet et téléphonique : enquête du Conseil Général : l'ancien château d'eau pourrait être muni d'une antenne relai si « Orange » l'accepte.
- Remise en état des chemins communaux (M. Hervé JUILLET) : définir les priorités : utiliser le remblai stocké sur la commune : à valider par la commission travaux.